

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS



Plan de cours

COURS : **LITTÉRATURE ET IMAGINAIRE**

PROGRAMME : Tous les programmes



DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : | Théorie : 3 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE	BUREAU	 POSTE	 COURRIEL
Hugo Beauchemin-Lachapelle	C-185	4151	MIO

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE	BUREAU	 POSTE	 COURRIEL
Alain Plante	C-185	4542	alain.plante@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Littérature québécoise**, 601-103-MQ.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Expliquer, en référence à leur contexte culturel et de manière à mieux les apprécier, les représentations du monde proposées par des textes de genres variés (dont poésie et discours narratif) et d'époques différentes, mais issus en majorité de la littérature d'expression française postérieure au XVIII^e siècle, et rendre compte de sa compréhension dans une dissertation.

Objectifs

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.
4. Élaborer un plan de dissertation.
5. Rédiger une dissertation explicative de 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte

Définition départementale de la dissertation explicative

La dissertation explicative consiste à démontrer à l'aide d'exemples pertinents et de connaissances littéraires la justesse d'un énoncé dont l'objet est une œuvre ou un extrait d'œuvre. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

ŒUVRES À L'ÉTUDE

L'étudiant doit impérativement se procurer les ouvrages ci-dessous à la COOP de l'ÉNA :

- Charles Baudelaire, *Les fleurs du mal*, Paris, Le livre de poche ;
- Guy de Maupassant, *Boule de suif et autres nouvelles*, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique » ;
- Albert Camus, *L'étranger*, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique ».

Une directive départementale prévoit que chaque élève est tenu de posséder un **dictionnaire** et une **grammaire**.

MÉDIAGRAPHIE

A. Sur l'histoire littéraire

ALLUIN, Bernard et al. Histoire de la littérature française : XXe (1900-1950). Coll. « Itinéraires littéraires ». Paris : Hatier, 1991, 480 p.

DECOTE, Georges et Joël DUBOSCLARD. Histoire de la littérature française : XIXe. Coll. « Itinéraires littéraires ». Paris : Hatier, 1991, 544 p.

LAURIN, Michel. Anthologie littéraire : de 1850 à aujourd'hui. 2e édition. Montréal : Beauchemin, 2007, 324 p.

RINCÉ, Dominique et Bernard LECHERBONNIER. Littérature : textes et documents. XIXe siècle. Coll. « Henri Mitterand ». Paris : Nathan, 1992, 592 p.

Idem et al. Littérature. Textes et documents : XXe siècle. Coll. « Henri Mitterand ». Paris : Nathan, 1989, 896 p.

B. Sur les genres littéraires étudiés

BATAÏNI, Marie-Thérèse et Marie-Josée DION. L'analyse littéraire. 3e partie (chapitres 7 à 9). Coll. « Odyssée ». Mont-Royal : Modulo, 1997, 264 p.

BOURNEUF, Roland et Réal OUELLET. L'univers du roman. Coll. SUP. Paris : Presses Universitaires de France, 1975, 248 p.

FRONTIER, Alain. La Poésie. Coll. « Sujets ». Paris : Bélin, 1992, 368 p.

NAYROLLES, Françoise. Pour étudier un poème. Coll. « Profil Formation ». Paris : Hatier, 1990, 80 p.

PAQUIN, Michel et Roger RENY. La lecture du roman : une initiation. Beloeil : La Lignée, 1985, 259 p.

C. Sur les questions de méthodologie et de composition écrite

GADBOIS, Vital. Écrire avec compétence au cégep : l'analyse littéraire, la dissertation explicative, l'essai critique. Coll. « Langue et pensée ». Beloeil : La Lignée, 1994, 184 p.

SIMARD, Jean-Paul. Guide du savoir-écrire. Montréal : Éd. Ville-Marie et Éd. de l'Homme, 1984, 528 p.

TRÉPANIÉ, Michel et Claude VAILLANCOURT. Français, ensemble 2 : méthode de la dissertation explicative et littérature française. Chapitres 1-2. Coll. « Français ». Laval : Éditions Études Vivantes, 1998, 322 p.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Ce cours abordera l'histoire de la littérature française du XIXe et du XXe siècle. Des exposés magistraux serviront à exposer aux étudiants les tenants et les aboutissants du contexte de production des œuvres étudiées, ce qui leur servira à établir leurs propres repères de lecture. Ces exposés permettront d'esquisser les grandes lignes des différents courants esthétiques abordés au cours de la session, et constitueront un premier contact avec des œuvres poétiques ou narratives caractéristiques de ces courants. De plus, des ateliers individuels ou en équipes permettront aux étudiants de mettre leurs connaissances théoriques en pratique, et de corriger leurs erreurs lors du retour sur l'exercice en plénière. Enfin, des ateliers, des exposés oraux et des contrôles de lecture permettront à l'étudiant de bien vérifier sa maîtrise et sa compréhension de la méthodologie de l'analyse littéraire et de la rédaction de dissertation explicative.

L'étudiant devra compléter sa formation en classe par **de la lecture individuelle à la maison**.

La fréquentation du CAF de l'ÉNA est **fortement conseillée** pour les étudiants reconnaissant éprouver des difficultés orthographiques ou grammaticales.

PLANIFICATION DU COURS

CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p>Semaine 1 Présentation du plan de cours Spleen et idéal : le romantisme et le symbolisme</p>	<p>1. Achat des livres 2. Lecture des <i>Fleurs du mal</i></p>
<p>Semaine 2 Présentation des <i>Fleurs du mal</i> Atelier d'analyse (figures de style et versification)</p>	<p>1. Lecture des <i>Fleurs du mal</i> 2. Lecture de <i>Boule de suif</i> 3. Étude du document sur les figures de style</p>
<p>Semaine 3 Introduction à la dissertation explicative <u>Atelier de plan évalué (10 %)</u></p>	<p>1. Lecture de <i>Boule de suif</i> 2. Révision du document sur la dissertation explicative</p>
<p>Semaine 4 La bête humaine : le réalisme et le naturalisme Introduction à la narratologie <u>Contrôle de lecture de <i>Boule de suif</i> (10 %)</u></p>	<p>1. Lecture de <i>Boule de suif</i> 2. Révision du document sur la dissertation explicative</p>
<p>Semaine 5 Présentation de <i>Boule de suif</i> Exercices sur les notions narratives</p>	<p>1. Révision des notes de cours 2. Révision du document sur la dissertation explicative 3. Révision du document sur les figures de style</p>
<p>Semaine 6 Retour sur le plan évalué Atelier de plan sur <i>Boule de suif</i></p>	<p>1. Révision du document sur la dissertation explicative 2. Révision du document sur les figures de style</p>
<p>Semaine 7 <u>Dissertation partielle d'environ 500 mots (20 %)</u></p>	<p>1. Lire <i>L'étranger</i> 2. Lecture de poèmes pour l'exposé oral</p>
<p>Semaine de relâche</p>	<p>1. Lire <i>L'étranger</i> 2. Lecture de poèmes pour l'exposé oral</p>
<p>Semaine 8 Avant-gardes : le surréalisme et le dadaïsme Atelier d'analyse d'un poème surréaliste (Michaux et Gauvreau) Consignes pour l'exposé oral</p>	<p>1. Lire <i>L'étranger</i> 2. Choisir son poème pour l'exposé oral</p>

Semaine 9 L'existentialisme et le théâtre de l'absurde Analyse d'un texte engagé (Vian) <u>Contrôle de lecture de <i>L'étranger</i> (10%)</u>	1. Lire <i>L'étranger</i> 2. Préparer l'exposé oral
Semaine 10 Autour de <i>L'étranger</i> Atelier d'analyse sur le roman Retour sur la dissertation explicative partielle	1. Réviser le document sur la dissertation explicative 2. Réviser les notes de cours 3. Préparer l'exposé oral
Semaine 11 <u>Journée JR (mercredi 13 avril, journée réservée à la rédaction de la dissertation explicative complète (25%))</u>	1. Lire l'œuvre au choix 2. Préparer l'exposé oral
Semaine 12 La littérature contemporaine : désenchantement et ironie Analyse d'un texte contemporain (Smith-Gagnon)	1. Préparer l'exposé oral.
Semaine 13 <u>Exposés oraux (10%)</u>	1. Réviser les notes de cours en vue de l'examen synthèse.
Semaine 14 <u>Exposés oraux (10%)</u> Film – <i>La haine (Si l'horaire le permet)</i>	1. Réviser les notes de cours en vue de l'examen synthèse.
Semaine 15 Révision <u>Examen synthèse (15%)</u>	

ÉVALUATION

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Atelier évalué	Individuelle, en classe	Semaine 3	10 %
Contrôles de lecture	Individuelle, en classe	Semaines 4 et 9	20 %
Dissertation explicative partielle (développement d'environ 500 mots)	Individuelle, en classe	Semaine 7	20 %
Dissertation explicative complète de 800 mots	Individuelle, en classe	Semaine 11 (Journée JR)	25 %
Exposé oral	En équipes, en classe	Semaines 13 et 14	10 %
Examen synthèse	Individuelle, en classe	Semaine 15	15 %

TOTAL : 100

L'évaluation terminale de cours (article 6.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités, dont la pondération totale varie entre 25% et 40% de la note du cours, et l'une de ces activités peut avoir lieu à partir de la date prévue pour la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoires à l'ÉUF.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage est de 60 %.

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

Politique départementale de présence en classe

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa(ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant.

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Aides à la recherche »** des centres de documentation du Cégep. Voici l'adresse :

CRD du campus de Longueuil ou CRD de l'ÉNA (même lien pour les deux campus) :

<http://www.cegepmontpetit.ca/biblio>

Politique départementale concernant la présentation matérielle des travaux

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(5) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

• La maîtrise du français et la réussite des études collégiales

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots);

Pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite.

Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'aide en français, où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le Centre d'aide en français sont :

- les rencontres individuelles : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);
- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables (date limite d'inscription : la quatrième semaine; attestation en fin de session).

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

c) chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

- **Modalités d'évaluation du français écrit**

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Le professeur peut refuser d'évaluer un travail à cause de la mauvaise qualité de la langue.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CAF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la Politique institutionnelle de la langue française, la Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence, les procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE**O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques